

Délibération n°201218\_34

Séance du Conseil d'administration du 18 décembre 2020

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 30  
Nombre de membres en exercice : 27  
Membres présents : 14  
Membres représentés : 2  
Quorum : 14

Pour : **DÉCISION** AVIS INFORMATION

**Certification des comptes de « LA FONDATION UTBM » de 2015 à 2019**

**Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles R719-194 à R719-205 ;  
**Vu** le code de commerce et notamment ses article L820-1 et suivants ;  
**Vu** les statuts de « LA FONDATION UTBM » ;  
**Vu** l'avis du Conseil de gestion de la fondation UTBM en date du 7 juillet 2020 relatif à la nomination d'un commissaire aux comptes pour « la Fondation UTBM » pour les exercices comptables 2015 à 2021 ;  
**Vu** l'avis du Conseil de gestion de la fondation UTBM en date du 2 novembre 2020 relatif à l'approbation de la certification des comptes de 2015 à 2019 ;

Le Conseil d'administration


**PREND ACTE**

de la certification des comptes de « LA FONDATION UTBM » des années 2015 à 2019.

Abstention(s) : 2 Votants : 16 Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0 Suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0
--

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

Le Directeur  
Ghislain MONTAVON  
par délégation  
le Directeur Général des Services  
  
Philippe Zilliox